



FOOTBALL CLUB DES ÉCUREUILS DE MÉRIGNAC ARLAC

INVITATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Le Football Club des Écureuils de Mérignac Arlac a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

Lundi 29 juin 2026 à 19h30

Au foyer du club – Stade Antoine Cruchon

Avenue du Bon Air

33700 Mérignac

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le bilan 2024/2025 de l'association
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2025 et quitus au Bureau Directeur
3. Lecture du rapport moral pour la saison 2025/2026 par le Président
4. Lecture du rapport d'activité pour la saison 2025/2026 par la Secrétaire Générale
5. Approbation des modifications proposées au Règlement intérieur
6. Présentation du bilan prévisionnel pour l'exercice 2025/2026 (clos le 30/06/2026) par le Trésorier
7. Questions diverses

Rappel sur le droit de vote :

- Seuls les membres honoraires et actifs (licenciés à jour de leur cotisation) peuvent participer aux votes ;
- Les licenciés âgés de plus de 16 ans révolus à la date de l'AG disposent de leur propre droit de vote ;
- Pour les licenciés mineurs de moins de 16 ans, le vote revient à un de leur représentant légal ;
- Chaque famille dispose d'une seule voix délibérative pour les licenciés mineurs de moins de 16 ans, quel que soit le nombre d'enfants membres.

Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le bilan de la saison écoulée, d'échanger autour des projets du club et de partager un moment convivial avec l'ensemble des licenciés, éducateurs, bénévoles, partenaires et supporters, membres du FCE Mérignac Arlac.

Votre présence est importante pour la vie et l'avenir du club.

Dans l'attente de vous y retrouver nombreux, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Barbara Berthelot, Secrétaire Générale, FCE Mérignac Arlac